

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Schmincke AQUA apprêt & pâte à modeler

N° de l'article	50 70x	Date d'émission:	02.02.23
Version	3.2 (02.02.23)	Page	1 / 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial 50 702 - AQUA apprêt, fine
du produit 50 703 - AQUA apprêt, rugueux
50 704 - AQUA apprêt, transparent
50 706 - AQUA pâte à modeler, fine
50 707 - AQUA pâte à modeler, rugueux

Numéro d'enregistrement REACH

UFI ---

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

Usages déconseillés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG
Otto-Hahn-Strasse 2
D-40699 Erkrath
Tel +49 (0) 211 - 2509 - 0
Fax +49 (0) 211 - 2509 - 479
info@schmincke.de
www.schmincke.de

Schmincke-laboratoire:
lun-jeu 8.00-16.30, ven 8.00-13.30
tel. +49 (0) 211-2509-474
sdb@schmincke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Appel d'urgence Berlin
+49 30-30686700
(24/7 counseling en allemand et en anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette

Mention ---
d'avertissement

Mentions de danger
sans marquage distinctif

Conseils de prudence ---

Texte pour l'étiquetage (CLP)

Contient des produits biocides. Contient du (de la) BIT, CIT, MIT, OIT: Peut déclencher une réaction allergique.
Texte des phrases biocides: voir section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Schmincke AQUA apprêt & pâte à modeler

N° de l'article	50 70x	Date d'émission:	02.02.23
Version	3.2 (02.02.23)	Page	2 / 8

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique

dispersion d'acrylate pur
additifs
matière de charge
Eau

Numéro CAS	---
EINECS / ELINCS / NLP	---
Numéro d'identification UE	---
Numéro d'enregistrement REACH	---
Code DG-EA (Hazchem)	---
Numéro CI	---

3.2 Mélanges

Indications complémentaires

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Aucune mesure particulière n'est requise.

En cas d'inhalation

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Veiller à un apport d'air frais.

Contact avec la peau

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 10 minutes.

Ingestion

En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

aucune

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Schmincke AQUA apprêt & pâte à modeler

N° de l'article	50 70x	Date d'émission:	02.02.23
Version	3.2 (02.02.23)	Page	3 / 8

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie
Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Indications complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Aucune mesure particulière n'est requise.

Protection contre l'incendie et les explosions

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Indications diverses

température de stockage: de 10 °C à 35 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Protection respiratoire non nécessaire.

Protection des mains

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire

Lunettes de protection hermétiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Schmincke AQUA apprêt & pâte à modeler

N° de l'article	50 70x	Date d'émission:	02.02.23
Version	3.2 (02.02.23)	Page	4 / 8

Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	pâteux
Couleur	blanc
Odeur	légèrement aromatique

	min	max		
Point de fusion/point de congélation	---	---		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	---	---		
Inflammabilité		---		
Limites d'explosibilité	---	---		
Point éclair/plage d'inflammabilité	---	---		
Température d'ignition	---	---		
PH	7,5	9	20 °C	---
Viscosité	---	---	---	---
Solubilité		---	---	---
Coefficient de partage: n-octanol/eau		---		
Tension de vapeur		---	---	---
Densité et/ou densité relative		0,75 - 1,35 kg/l	20 °C	---
Densité de vapeur relative	---	---	---	---
Température d'auto-inflammabilité	---	---	---	
Indice de réfraction	---	---	---	

Danger d'explosion ---

9.2 Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Schmincke AQUA apprêt & pâte à modeler

N° de l'article	50 70x	Date d'émission:	02.02.23	
Version	3.2	(02.02.23)	Page	5 / 8

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

Ingestion

Aucune donnée disponible

Contact avec la peau

Aucune donnée disponible

Contact avec les yeux

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

11.2 Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Aucune donnée disponible

Classe de risque pour le milieu aquatique 2

Numéro de catalogue ---

Remarques générales

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Besoins en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Schmincke AQUA apprêt & pâte à modeler

N° de l'article	50 70x	Date d'émission:	02.02.23
Version	3.2 (02.02.23)	Page	6 / 8

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 Autres effets nocifs

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet

080 112 Déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Recommandation

Conditionnement

Code de déchet

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Indications diverses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
IMDG, IATA ---

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN ---
IMDG ---
IATA ---

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG ---
Marine Pollutant - ADN ---

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Code: ADR/RID ---
Classe de danger ---
Etiquette de danger ADR ---
Quantités limitées ---
Conditionnement: Instructions ---
Conditionnement: Dispositions particulières ---
Réglementations particulières pour le ---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Schmincke AQUA apprêt & pâte à modeler

N° de l'article	50 70x	Date d'émission:	02.02.23	
Version	3.2	(02.02.23)	Page	7 / 8

conditionnement groupé	
Réservoirs mobiles: Instructions	---
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières	---
Codification réservoirs	---
Restriction concernant les tunnels	---
Remarques	---
EQ	---
Dispositions particulières	---

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS	---
Dispositions particulières	---
Quantités limitées	---
Conditionnement: Instructions	---
Conditionnement: Dispositions particulières	---
IBC: Instructions	---
IBC: Réglementations	---
Instructions réservoirs IMO	---
Instructions réservoirs UN	---
Instructions réservoirs Dispositions particulières	---
Stowage and segregation	---
Properties and observations	---
Remarques	---
EQ	---

Transport aérien (IATA-DGR)

Hazard	---
Passenger	---
Passenger LQ	---
Cargo	---
ERG	---
Remarques	---
EQ	---
Special Provisioning	---

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Europe

Teneur en VOC [%]	0 %
Teneur en VOC [g/L]	---
Autres informations, restrictions et dispositions légales	

Allemagne

Classe de stockage	---
Classe de risque pour le milieu aquatique	2
Numéro de catalogue	---
Décret relatif aux	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Schmincke AQUA apprêt & pâte à modeler

N° de l'article	50 70x	Date d'émission:	02.02.23
Version	3.2 (02.02.23)	Page	8 / 8

défaillances

Indications relatives à une limitation de la durée de travail

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Teneur en VOC [%]

0 %

Autres informations, restrictions et dispositions légales

EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Federal Regulations

State Regulations

Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Mentions de danger (CLP)

Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

Littérature

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2020/217 - ATP 14

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Raison des dernières modifications

Indications diverses

BIT - 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

CIT - 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

MIT - 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

OIT - 2-octyl-2H-isothiazol-3-one